

Compte-rendu CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré CSA SD du 02/04/26

Présents :

-pour l'administration : Mme POGGIO (DASEN), Mme RIOU (SG), Mme DUBREIL (IEN-A), Mme SYLLA (D1D), Mme GAUTIER (Bureau des écoles)
-pour les syndicats : M. SAMSON, M. CRISTOFOLI, Mme TOUAHRIA, Mme JACK, Mme ACHART, Mme LALLIER (6 FSU), Mme LOOTEN, Mme BOURDAIS (2 UNSA), Mme LAMBERT (1 FO), Mme LOUTELIER (1 CFDT)

Secrétaire de séance : Mme Loutelier

Lecture d'une déclaration préalable par le SE-UNSA , la FNEC FP-FO et la FSU.

1) Approbation des procès verbaux

Vote à l'unanimité sous réserve des modifications à apporter.

2) Carte scolaire du premier degré

Présentation des quatre étapes du travail de préparation de la carte scolaire : prévision des effectifs, évaluation des moyens, analyse des situations, mesures proposées.

Désormais pour la carte scolaire, le préfet rend un avis simple.

DASEN : « Depuis 2015, nous présentons l'évolution des effectifs dans le département. Baisse démographique due à un taux de natalité qui chute mais aussi à un solde migratoire qui se modifie et des mouvements migratoires moins importants. En 2015, 49399 élèves dans le premier degré, 40902 en prévision en 2026. Baisse plus marquée en élémentaire cette année qu'en préélémentaire. Ces effectifs ne prennent pas en compte les TPS.

Les élèves TPS inscrits dès le premier septembre comptent dans nos prévisions d'effectifs pour la carte scolaire.

Présentation de la carte « Typologie des communes de la Sarthe ».

DASEN : Département qui a une grande ruralité. La Sarthe a aussi une éducation prioritaire importante. Ce sont les deux points qui caractérisent notre département : ruralité et éducation prioritaire.

Prévision pour la Sarthe de – 888 élèves à la rentrée 2026. Le P/E continue à s'améliorer pour 2026.

Présentation des priorités : réunir les conditions organisationnelles de la réussite des élèves : poursuivre une amélioration de l'encadrement des élèves, plafonnement à 24 en GS, CP, CE1, soutien à la ruralité, le dédoublement en éducation prioritaire, remplacement, l'attention aux élèves les plus fragiles.

Des besoins de nature différente : des ouvertures, attention particulière à la ruralité renforcée, anticipation de la rentrée avec de potentiels ajustements, des classes spécifiques moins de 3 ans.

Demande de 2 supports ETP pour des TPS qui ont été accordés. Postes qui sont fléchés. Le premier sera à Adrienne Bolland au Mans et le second à Simone Veil à Allonnes.

4 ETP nécessaires pour des ouvertures, 6 ETP nécessaires pour les ajustements de septembre (Pas d'instance au mois de juillet).

Evolution du E/ C depuis 2018 : 22,97 en 2018 contre 20,62 en 2025 et prévision de 20,56 en 2026 (y compris avec les ULIS). 22,57 contre 20,34 pour les E/C hors ULIS en Sarthe.

Intervention de FO pour les classes ULIS : classes trop surchargées en Cycle 3 du fait du manque de place, les élèves n'accèdent aux ULIS qu'en cycle 3 dans des classes non bloquées à 24 donc effectifs entre 28 et 30 bien souvent. Réponse de Mme la DaseN : élèves notifiés dès la maternelle mais souvent les réponses sont longues à avoir.

Faire progresser les élèves : plan français et plan mathématiques

Poursuite des constellations maths et français.

DASEN : *On veut former les enseignants aux gestes professionnels pour les aider au mieux à trouver des solutions pour les élèves à troubles comportementaux.*

Renforcer l'école inclusive : 68 % d'augmentation dans le département d'élèves en situation de handicap+ troubles à expression comportementale de plus en plus nombreux y compris en maternelle. Notre priorité est d'accompagner le plus possible les professeurs. Dans cette mise en œuvre, il y a eu l'expérimentation du PAS au collège de Bouloire. Le bilan est très encourageant dans le lien aux familles. La réponse est plus rapide. 9 nouveaux PAS à la rentrée 2026, 10 PAS supplémentaires à la rentrée 2027 pour en avoir 2 par circonscription.

9 ETP nécessaires pour les PAS, 1ETP de renfort pour la mission « troubles à expression comportementale ».

Ce projet de carte c'est à la fois répondre aux besoins essentiels à la mise en œuvre de la stratégie départementale mais aussi un ajustement des ressources liées à la baisse démographique.

Aucune école ne sera fermée dans notre département.

Présentation et échanges sur les projets de mesure : *décision d'écarter certaines mesures de notre carte=> sur la circo de Mamers, EMPU saint Cosme-en-Vairais, EMPU Jeux Brillants Mamers, EEPU Paul Fort à Mamers*

RPI Dangeul, sur la circo de Montval sur loir : RPI Pruillé l'éguillé/St Pierre du Lorouer/ st Vincent du Lorouer

RPI Ecorpain/Montaillé

=> 6 mesures écartées

Présentation détaillée du projet

Présentation des fermetures sur les écoles maternelles hors éducation prioritaire : 8 fermetures contre 1 ouverture (Loué).

Intervention de la FSU pour défendre les décharges de direction que certains perdent avec ces fermetures. Certaines personnes sont découragées et veulent participer au mouvement. Le Se-Unsa abonde dans ce sens.

FSU : taille des écoles incluant des ULIS est importante : plus l'école est petite, plus l'inclusion de 12 élèves devient difficile.

35 écoles verront leur moyenne E/C dépasser la moyenne départementale et la moyenne nationale.

Sillé-le Guillaume : intervention de la FSU et de FO : effectifs ont changé, ils sont à 44.

Ecole maternelle de Saint-Saturnin : projet urbanisme qui laisse supposer une arrivée d'élèves.

Interventions pour la défense de l'école La Fertré à La Flèche

Intervention de la FSU pour l'école de La Milesse : perte de décharge de direction.

Ecole des Maillets : intervention de FO : perte de la journée de décharge de direction, nombre d'ATSEM qui passerait certainement de 3 à 2 si fermeture, école en cité éducative avec un public fragile, beaucoup d'élèves en situation de handicap, 5 AESH cette année sur l'école.

Pape-Carpantier au Mans : problématiques de bâtiment : classes à l'étage ne peuvent pas dépasser 22 élèves.

Intervention de la FSU pour l'école de La Bazoge : élèves à problématiques, perte de la décharge de direction.

FSU : Demandes d'ouvertures pour l'école de St-Mars d'Outillé : prévision de 73 élèves à la rentrée prochaine. L'équipe espère retrouver la classe perdue. 65 élèves cette année, l'équipe a éprouvé des difficultés.

Ecole des Ardriers qui accueille 4 classes et qui prévoit 103 élèves avec un E/C de 25,75. SE-UNSA intervient pour parler du mouvement de population aux Ardriers.

Ecole de Moncé-en-Belin : les capucines prévision de 133 élèves à la rentrée prochaine. Il y aura des classes à 30 et 31 si pas d'ouverture. Ecole qui accueille des enfants du voyage non comptabilisés dans les chiffres. Cette année, l'école maternelle en a accueilli 9.

Dasen : phase en septembre. On sait que pendant l'été, les effectifs peuvent bouger. On peut prévoir des ouvertures si nécessaires. Je vous rappelle qu'au mois de juillet, on était revenu sur 6 mesures.

Loué : FO intervient pour l'ouverture d'une classe à la rentrée au vu des effectifs prévus.

FSU : il aurait été préférable qu'il n'y ait pas d'annulation d'ouverture l'an passé.

FO : tout à fait d'accord.

Présentation mesures EE hors EP : 5 fermetures

FSU : école Marcel Pagnol.

FO et SE-UNSA interviennent pour l'école Marcel Pagnol.

FO : école à IPS comparable à certaines écoles de REP d'Allonnes. Equipe qui a manifesté ses difficultés l'an dernier à leur IEN et qui a accepté l'école en résidence pour pallier aux grandes difficultés des élèves. Classes non adaptées pour recevoir des gros effectifs. Ecole qui demande une vigilance particulière.

Fsu intervient pour Jean Macé : troubles de comportement. Ecole qui évolue au niveau de la mixité du public accueilli.

FsU école Louis Blériot : ajouter les 10 élèves de l'UEE de l'IME de Malécot.

FO demande l'annulation de cette fermeture au vu des difficultés rencontrées par cette école et du public accueilli.

SE-Unsa également.

Ecole élémentaire de Moncé-en Belin.

Intervention de FO pour demander une ouverture sur l'école l'Epau de Changé.

DASEN : on ne ferme pas deux années de suite sur une même école pour évoquer le cas de Blériot. On ne stigmatise pas cette école.

Sur les écoles qui ont beaucoup de classes, la situation est différente d'une école avec très peu de classes. On est plus sur un ajustement des ressources. Moyen provisoire qui sera mis jusqu'à la fin de l'année scolaire pour l'école de Changé. On suit l'école de Changé avec beaucoup d'attention.

Présentation du projet de fermetures sur les écoles primaires hors EP : 16 fermetures proposées.

FSU et FO interviennent pour Conflans-sur-Anille.

Dasen : nous n'avons pas écarté cette mesure car c'est la seule école qui dispose d'un E/C aussi faible et les communes voisines ne comprennent pas. On peut accompagner les équipes pour les aider à faire face à leurs difficultés. Par équité avec les autres écoles, nous n'avons pas voulu écarté cette mesure de fermeture. On voudrait amorcer une réflexion autour de Conflans pour rassembler des communes et faire un nouveau pôle (RPI?).

FSU intervient pour Juigné-sur-Sarthe, Verneil le Chétif (effectifs qui vont être en hausse les années à venir), Saint-Jean-de-la-Motte, Champfleu.

SE-UNSA intervient pour Oizé.

FO intervient pour l'école Claude Chappe à Brûlon.

Dasen : on n'a pas les mêmes effectifs, on va devoir aller voir sur Onde pour vérifier et ajuster. On va regarder de plus près la situation de cette école.

FSU et SE-UNSA interviennent également pour cette école qui a réalisé de nombreuses fiches SST.

FSU intervient pour Marigné-Laillé : ils refont une école complète sur cette commune. 3 millions d'euros investis pour cette école.

DASEN : c'est une école de 8 classes, l'école n'est pas du tout menacée. L'école va continuer à vivre et à accueillir des élèves.

FSU intervient pour La Chapelle d'Aligné et Ballon-St-Mars et St-Corneille.

FO intervient pour l'école de St-Corneille.

FSU intervient pour Saint-Jean d'Assé et Brette-les-Pins.

FO intervient pour Brette-les-Pins : 25 élèves par classe en cycle 3 si on ferme, cela rendra difficile les inclusions UEEA.

FSU et FO interviennent pour Saint-Georges-du-Bois.

FSU intervient pour l'école de Bouloire.

CFDT intervient aussi pour cette école : surprise par les chiffres.

FSU intervient pour Ruaudin.

DASEN : Ca fait deux ans qu'on protège Bouloire. Je suis allée rencontrer les équipes, j'ai visité toutes les classes. Cette situation est incomprise des autres écoles et des autres communes. On est plutôt sur un ajustement. Situation totalement incomprise et qui a été perçue comme inéquitable vis-à-vis d'autres écoles. Par un souci d'équité, je ne peux pas décerner ne pas proposer de fermeture sur cette école de Bouloire. Cette fermeture ne provoquerait pas d'effectifs indécentes par classe, permet le plafonnement à 24 dans les classes de GS, CP et CE1. On doit rendre de nombreux postes cette année, nous ne pouvons pas protéger toujours cette école. On accompagnera les équipes pour les soutenir dans des situations complexes d'élèves.

FSU : Demande d'ouverture pour l'école de Dissay-sous-Courcillon. Idem pour l'école de la Pléiade à La Chartre.

Demande d'ouverture pour l'école de Souigné-Flacé et l'école Claude Monet à Degré.

Projets sur les écoles avec ULIS : 3 fermetures

Intervention de la FSU sur l'école de Auvers-le-Hamon : préférable de maintenir 5 classes sur une école avec dispositif ULIS.

Intervention du SE-UNSA sur Auvers-le-Hamon : si on passe à 4 classes, les élèves d'ULIS ne seraient répartis que sur deux classes (car deux classes de maternelle).

FSU : peut-être faudrait-il envisager un déplacement du dispositif ULIS.

FSU : école de Molière à Coulaines. E/C serait largement supérieur à la moyenne départementale si fermeture avec en plus des élèves ULIS. Quartier qui se paupérise.

FSU intervient pour l'école Marceau. Elève à mi-temps en Itep. Classes sont petites avec dans toutes les classes pratique de co-intervention de 2 adultes + 1 à 2 AESH dans chaque classe, interventions du Sessad. Matériel qui peut prendre de la place notamment pour les élèves en déficience visuelle.

Projet sur les écoles maternelles EP : 1 ouverture et 1 fermeture

FSU intervient pour Paul Langevin à Allonnes : la directrice s'est trompée sur la remontée d'effectifs : 66 élèves prévus au lieu des 52.

Projet sur les écoles élémentaires EP : 4 fermetures et 2 ouvertures

FSU intervient pour l'école Jules Ferry à Allonnes, Michel Ange au Mans, école Calmette Le Mans, école Gaston Bachelard au Mans.

FO intervient pour Gaston Bachelard.

Projet sur les RPI : 5 fermetures

Intervention de la FSU et de FO sur Chérancé

Intervention de la FSU et de FO sur le RPI de Piacé.

Intervention de la FSU sur les RPI de Ségrie/Assé-le-Riboul et sur le RPI de Assé-le-Boisne

Interventions de la FSU, FO et SE-UNSA pour le RPI de La Guierche/Souillé.

DASEN : à ce stade on va vous proposer la balance des mesures qui vont être présentées au CDEN puis nous passerons au vote. 4 Mesures d'ouverture, 42 fermetures. 10 besoins en emplois ASH, 1 ressource disponible ASH dont 9 besoins PAS et 1 pour renforcement des difficultés des élèves à expression comportementale. Dans la semaine, nous allons étudier les données que vous nous avez données et je présenterai mon projet lors du CDEN.

VOTE : contre à l'unanimité

2) Questions diverses

- 1) **Concernant les fermetures**, le poste attribué au PES est toujours attribué à titre provisoire donc le poste fermé sera celui-ci en cas de fermeture.
- 2) **Concernant le remplacement**, une quinzaine de classes non remplacées par jour.
- 3) **Concernant les ruptures conventionnelles**, la loi de finances a été retardée. Ce dispositif va être reconduit. A quel moment la campagne va être menée ? Nous ne savons pas à quel moment le rectorat va être en capacité de traiter les demandes. Prises d'effets en 2026 ? cela sera peut-être difficile à être mis en œuvre dès la rentrée 2026.
- 4) **Concernant les démissions**, 2 démissions PES actées. Aucune démission pour les PE, 3 démissions de contractuels alternants.
- 5) **Concernant les enseignants contractuels**, recrutement de 5 enseignants cette année, un 6ème en cours de recrutement au mois d'avril.
- 6) En ce qui concerne **les élèves notifiés** n'ayant pas de place, on n'a pas les chiffres car la MDPH ne nous communique pas leurs chiffres. On peut cependant estimer à une centaine d'élèves en attente de place en IME. Pour les ULIS, commissions prévues au mois de juin.
- 7) En ce qui concerne le **nombre de postes vacants sur les dispositifs école et collèges**, tous les postes sont pourvus par des titulaires du Cappeï ou des enseignants non spécialisés. Les non spécialisés se forment.
- 8) **Combien d'ouvertures d'Ulis premier et second degré** ? 3 ouvertures d'ULIS dans le second degré à Bonnétable, Noyen et ... ? Nous voulons en ouvrir d'autres en 2027 mais nous verrons si on nous en donne les moyens.
Pour le premier degré, pas de prévision car pas en tension.
- 9) En ce qui concerne **les enseignants sur des postes ASH**, 48 ne sont pas titulaires du Cappeï. Un certain nombre le prépare.
- 10) **Combien d'élèves notifiés en Sarthe** ? 2871 élèves ont une notification pour un accompagnement.
- 11) En ce qui concerne **le nombre d'AESH**, 1270 AESH au premier mars.
- 12) En ce qui concerne le **nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement**, accompagnement de 9 élèves notifiés sur 10 dans le département.
- 13) Concernant la **rémunération des temps d'accueil dès 20 min par jour pour les AESH**, ces 20 min sont déjà comptabilisées et rémunérées.
- 14) Concernant la **santé mentale des élèves**, nous déclinons une politique en faveur de la santé mentale des élèves. Nous avons intégré une conseillère technique santé mentale : elle est intervenue auprès des chefs d'établissement pour présenter cette problématique. Nous avons formé des enseignants sur les lycées et collèges. Prévision de formation sur le premier degré. Parcours Magistère mis à disposition pour l'ensemble des personnels pour s'accoutumer à cette problématique de santé mentale.
- 15) Concernant **les PACTES**, 338 parts ont été attribuées.
- 16) Concernant les **fusions d'école**, on n'a pas été confronté récemment à cette situation. Si ça arrive, les deux directeurs sont informés et peuvent se positionner. Ils seront départagés ancienneté dans l'école puis dans l'AGS.
- 17) **Sur le déploiement des PAS**, ce sont des moyens du premier degré, enseignants référents handicap mais aussi contribution du privé (enseignants du privé s'occuperont des enseignants du privé, 2 ETP).
- 18) Concernant **le RASED du secteur de Cérans-Foullietourte**, plus de maître E ni de G. Il ne reste plus que la psychologue scolaire. Il n'est pas prévu de remplacement pour les enseignantes spécialisées qui sont en Rased. Le service de l'école inclusive est en appui sur ces situations.

FIN DE LA SEANCE